

2014  
-  
2020

## DE GROS INVESTISSEMENTS

UNE VISION PLURIANNUELLE  
MAINTENUE

En moyenne 3 millions d'€ par an pour réaliser les engagements du mandat :

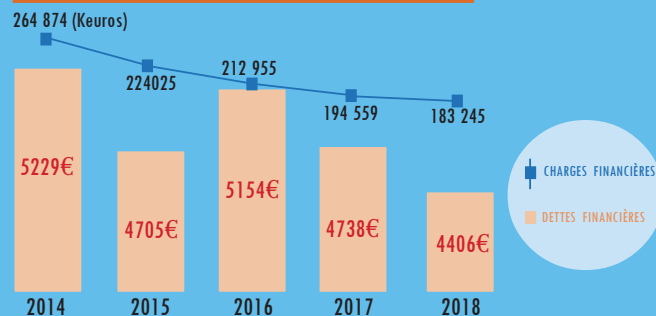
- Créer un pôle sportif
- Améliorer la voirie communale et les réseaux
- Maintenir un bon niveau d'équipement public

Soit 18 millions (hors remboursement du capital des emprunts) prévus jusqu'en 2020 ainsi répartis en principe :

- 1 million d'€ pour le programme de complexe sportif par an
  - 1 million d'€ de travaux de voirie par an
  - 1 million d'€ pour les autres dépenses par an
- Chaque année, les enveloppes sont ajustées selon l'avancée des projets et les opportunités.

Entre 2014 et 2018, un investissement moyen de 520€ par habitant, contre 322€ par habitant pour la moyenne de la strate.  
(source DGFIP)

## BAISSE DE LA DETTE DEPUIS 2014



En 2018, la capacité de désendettement était de 2,8 ans alors que sur les strates équivalentes la moyenne est de 5,9 ans (source DGFIP)

- La dette par habitant était de 684€ par habitant en 2018. Pour rappel, elle était de 1400€ en 2008 (début du 1<sup>er</sup> mandat).
  - En 2020, le remboursement sera de 152 000€ en intérêt et de 656 000€ en capital à niveau d'emprunt égal (évolution possible selon le rythme de déblocage des emprunts).
- Pour financer les investissements un emprunt sera inscrit au budget 2020.

## LES OBJECTIFS D'ÉVOLUTION

## DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

- Stabilité des dépenses à caractère général (0 11) grâce à la relance régulière des marchés et au suivi des budgets par service avec chaque responsable et l'élu délégué
- Stabilité des dépenses du personnel (012) grâce au maintien des effectifs et à une organisation optimisée

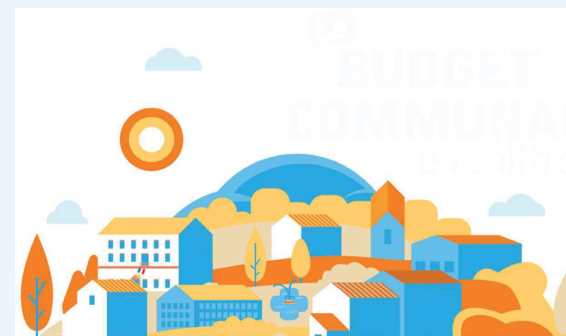
## DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

- Maîtrise des investissements engagés avec l'achèvement de la phase 1 du complexe sportif
- Maîtrise de la dette (à moins de 1000€/habitants)
- Encaissement des subventions en décalé (2020/2021)
- Maintien d'une trésorerie optimale et rassurante pour les dépenses
- Maintien d'un autofinancement solide, signe d'une gestion maîtrisée

## UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE POUR AFFRONTER LA TEMPÊTE

Quasiment en cessation de paiement en mars 2008, la commune de Bouillargues est aujourd'hui au premier rang des villes les mieux gérées du Gard et du Languedoc. Se reporter à l'article du Midi-Libre du 4 février 2020. Dans le Bouïargüé du mois de mars, il nous était interdit de parler finances, période électorale oblige. C'est pour cette même raison que nous avons reporté le vote du budget après les élections.

Et même si nous avons été réélus par vos soins le 15 mars, la pandémie et le confinement à partir du 17 mars nous ont interdit de réunir le Conseil Municipal. C'est le ROB, le Rapport d'Orientation Budgétaire, qui servira de support à cet article.



## 2020, UNE ANNÉE ATYPIQUE

En totale rupture avec la décennie précédente, l'année 2020 constitue d'ores et déjà une année atypique, dont nous ne mesurons pas encore la dimension des bouleversements. Notre environnement municipal et sociétal va être considérablement impacté par la pandémie et ses conséquences sanitaires et économiques. Nous allons subir en 2020 un choc économique sans précédent, et nous serons tous touchés, certains plus que d'autres. Nous serons amenés à adapter notre politique financière à une nouvelle donne, dont la plupart des constituants nous échappent encore. Nous devons être vigilants, réactifs, innovateurs et pratiquer une navigation à vue. Il ne sera pas question de subir en restant prisonnier de la bureaucratie ! Nos objectifs seront clairs et simples : compresser au maximum les dépenses, en commençant par les frais de fonctionnement, honorer les engagements en cours et repasser les investissements au crible des moyens disponibles et de l'intérêt général. Nous devons faire face à de nouvelles dépenses, notamment au niveau des écoles et du social, qu'il faudra financer. Cela sera d'autant plus difficile que l'État, qui va devoir faire face à une dette astronomique, ne respecte déjà pas ses engagements.

Les dotations devaient être stabilisées, elles baissent de près de 7 %, soit plus de 70 000 € (l'équivalent de 5 points d'impôt). Et ce n'est qu'un début !

## UN BUDGET DE GUERRE

C'est un budget de guerre que nous allons proposer le plus tôt possible au vote du Conseil Municipal.

Et nous commencerons par mettre en place un plan drastique d'économies.

Heureusement pour Bouillargues, nous disposons de bases financières solides, fruit de 12 années sérieuses où nous avons pratiqué notre fameuse gestion "en bon père de famille".

Le ROB, voté en février 2020, le démontre.

### DES FRAIS GÉNÉRAUX SOUS CONTRÔLE

(chiffres 2019 non connus à la date du ROB)

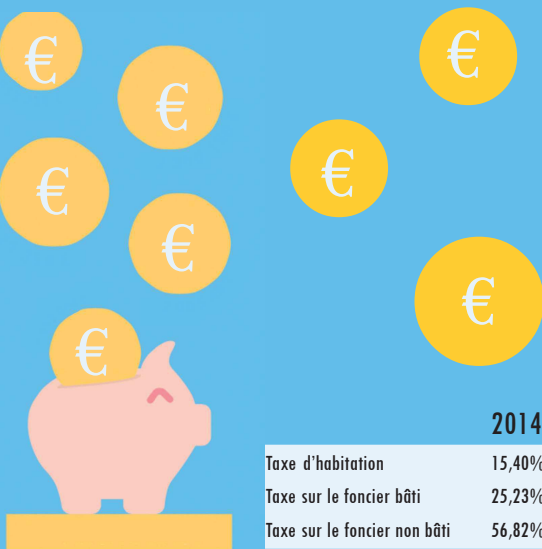
En €/hab	2018			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	199	287	253	255
Charges de personnel	345	539	544	532
Charges de gestion courante	90	146	116	118
Charges réelles financières	28	45	32	24
Charges réelles exceptionnelles	3	10	7	7

Des charges de fonctionnement toujours plus basses que les moyennes de la strate

En €/hab	2018			
	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	519	404	337	320
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	67	131	89	83

Un remboursement de la dette inférieur malgré des dépenses d'équipements supérieures : la commune a donc une réelle capacité à investir

### UNE BAISSÉ CONTINUE DES IMPÔTS LOCAUX DE 2014 A 2019



### Évolution des impôts locaux sur le mandat 2014/2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	15,40%	15,25%	15,10%	15,02%	14,87%	14,87%
Taxe sur le foncier bâti	25,23%	24,98%	24,23%	23,62%	22,91%	21,76%
Taxe sur le foncier non bâti	56,82%	56,26%	55,71%	55,43%	54,87%	54,87%

### UNE BAISSÉ INATTENDUE DES DOTATIONS EN 2020



	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation globale de fonctionnement	605 439€	461 599€	370 297€	308 859€	308 748€	308 715€
Dotation de solidarité rurale	303 662€	396 758€	438 417€	509 247€	551 539€	571 161€
Dotation nationale de péréquation	148 591€	161 433€	155 766€	153 994€	156 260€	156 260€
<b>Total</b>	<b>1 057 692€</b>	<b>1 019 790€</b>	<b>964 480€</b>	<b>972 100€</b>	<b>1 016 547€</b>	<b>1 036 521€</b>

Perte de 70 753€ pour la commune

#### DOTATIONS, ATTRIBUTION ET CONTRIBUTION AU TITRE DES FONDS DE PÉREQUATION

D.G.F montant total	996 910
dotation élu local (DPEL)	0
D.G.F des communes : dotation forfaitaire (DF)	304832
D.G.F des communes : dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)	0
D.G.F des communes : dotation de solidarité rurale "bourg centre" (DSR BC)*	337 687
D.G.F des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation" (DSR P)	104 291
D.G.F des communes : dotation de solidarité rurale "cible" (DSR C)	70 753
D.G.F des communes : dotation nationale de péréquation (DNP)	149 347
D.G.F des communes : dotation d'aménagement des communes d'outre-mer (DACOM)	0

Les dotations 2020 chutent de 1 036 521€ à 966 910€, la DSR Cible ayant été divisée par 2, soit une perte pour la commune de 70 753€ (soit 6,71%). Comment expliquer cette baisse ? Par péréquation, l'État estime prendre aux communes riches pour donner aux communes pauvres. C'est ainsi que Bouillargues, mal gérée auparavant, recevait un montant compensatoire. Aujourd'hui, les Bouillarguais ne sont pas plus riches qu'avant, mais la commune est mieux gérée. Donc on lui prélève de l'argent que l'on redistribue aux communes mal gérées, considérées comme pauvres. L'exemple de Bouillargues est significatif : l'état considère qu'est riche celui qui gère bien, pauvre celui qui gère mal. C'est l'inverse de la morale de la Fable de La Fontaine, "la Cigale et la Fourmi": la fourmi est punie, la cigale récompensée. Ce n'est pas de cette manière que l'on incitera les élus à bien gérer les deniers publics !